# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-7-75 . 68326

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"**

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

**SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX**

*Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX*

Tél. : (88) 36.24.87

**ABONNEMENT ANNUEL 50 F**

*Régisseur de recettes D.D.A.*
*2, Rue des Mineurs*
*67070 STRASBOURG CEDEX*

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX


Bulletin n° 58 | 9 juillet 1975

/ GRANDES CULTURES /

- MAIS -

PYRALE

La culture de maïs qui accusait en toutes régions un important retard végétatif jusqu'à la mi-juin a bénéficié à partir de cette date de conditions climatiques exceptionnellement favorables à son développement (100 à 120 mm de pluie, et températures parfois élevées). En effet, dans les situations les plus avancées, les toutes premières panicules mâles étaient visibles dès le 7 juillet, sur les variétés précoces.

Comme l'année dernière, le vol de la Pyrale est contrôlé :

- par élevage : les premières sorties de papillons ont été enregistrées à partir du 26 juin à MARCKOLSHEIM et à COLMAR.

- par piègeage sexuel, à ALTKIRCH (68), MARCKOLSHEIM, WIWERSHEIM, DALHUNDEN, WISSEMBOURG, WICKERSHEIM (67).

Les captures en piège sexuel, faibles au départ, ont sensiblement augmenté à partir du 4 juillet. Il est cependant difficile de se prononcer sur l'importance des populations existantes. Il est donc prématuré d'envisager de baser la décision de traitement sur des totaux de captures à un moment déterminé.

A préciser toutefois que les pontes, dont les toutes premières ont été observées à partir du 7 juillet, s'avèrent jusqu'à ce jour relativement faibles. Devant cette situation et compte tenu de l'état d'avancement des différentes variétés de maïs, la meilleure époque de traitement contre ce ravageur se situera, selon les secteurs, dans les périodes suivantes :

- 12 au 18 juillet dans l'Ackerland-Kochersberg et la région du Ried-Sud.
- 15 au 22 juillet dans la région du Ried-Nord et la région de WISSEMBOURG.
- 16 au 24 juillet dans le Pays de Hanau.

Prendre soin de débuter le traitement sur les parcelles les plus avancées, l'époque optimum de l'intervention se situant lorsque 50 % des panicules mâles sont visibles dans le cornet, stade où le maïs retient également le maximum d'insecticide utilisé sous forme granulée.

Les insecticides actuellement homologués ou en autorisation provisoire de vente sont les suivants (en kg de m. a./ha) :

- Bacillus thuringiensis (Dipel granulés - Bactospéine granulés) : 30 kg par hectare de spécialité.
- chlorpyriphos (Dursban 1,5 G) : 0,375
- fénitrothion : 0,9
- parathion : 0,75
- tétrachlorvinphos (Gardona G5) : 1,5
- phoxime (Volaton 5) : 1,250
- " (Agridine 50) : 1,250

.../...

422

Ces produits s'utilisent à la dose de 25 à 30 kg de spécialité commerciale à l'hectare.

Le produit le plus employé jusqu'à présent, le D.D.T. a fait l'objet d'un retrait d'homologation en mai 1974. Ce produit peut néanmoins encore être utilisé sous forme de granulés, jusqu'à épuisement des stocks, car contrairement aux organochlorés du sol, le D.D.T. n'a pas reçu d'interdiction d'utilisation. Il est cependant interdit d'emploi sur des maïs destinés comme fourrage pour les bovins (maïs ensilage y compris).

Les méthodes de contrôle du vol de la Pyrale du maïs ne permettant pas encore de préciser l'importance des populations et les risques encourus vis-à-vis de ce ravageur, nous conseillons vivement aux producteurs de visiter leurs parcelles avant toute intervention chimique, pour juger de l'opportunité du traitement, en procédant par comptage des pontes déposées sur la face inférieure des feuilles.

Il est généralement admis qu'un traitement ne se justifie économiquement en Alsace que si 8 à 12 % des pieds sont porteurs d'une ou de plusieurs pontes (selon la variété utilisée et le peuplement). Le comptage effectué en bordure et au centre du champ, doit porter sur au moins 300 pieds.

Nos abonnés du Haut-Rhin sont priés de prendre l'écoute sur le répondeur météo. de MEYENHEIM (Tél. 81.04.47) où sont diffusées les périodes précises d'intervention les concernant.

## - HOUBLON -

### MILDIOU

Le retard végétatif du houblon est toujours de l'ordre de 8 à 10 jours par rapport à une année normale. La plupart des variétés de houblon atteignant néanmoins le stade "floraison", il est recommandé de renouveler la protection fongicide dans la période du 10 au 12 juillet.

Précisons qu'à partir de la floraison et jusqu'à la récolte, il est déconseillé d'employer des produits cupriques. Les résidus de cuivre laissés sur les cônes, risquent, en effet, de gêner la bonne commercialisation de la production.

Porter son choix sur des produits organiques de synthèse, tels que :

- captafol
- mancozèbe
- propinèbe.

### OIDIUM

En cette période de grande sensibilité du houblon vis-à-vis de ce champignon, poursuivre la protection des parcelles affectées et étendre la protection aux houblonnières avoisinantes.

### PYRALE DU MAIS SUR HOUBLON

Le vol de ce lépidoptère est à nouveau contrôlé par piègeage sexuel (Ostramone) dans des houblonnières situées dans les communes de FESSENHEIM-LE-BAS et HANDSCHUHEIM (67).

Les captures de papillons mâles ont augmenté depuis quelques jours et les premières pontes sont déposées.

Dans les parcelles de houblon infestées par ce ravageur l'année dernière (BERNOLSHEIM -67-) ou situées à proximité de parcelles de maïs, une intervention s'impose dès à présent. Opérer en traitement mixte en utilisant de préférence un produit à base d'azinphos ou de parathion.

Veiller à bien mouiller les lianes, en traitant si possible par pulvérisation à la lance. A préciser que cette intervention est également efficace vis-à-vis des Pucerons dont on note une certaine recrudescence dans les parcelles non traitées au dimefox.

.../...

ARAIGNEES ROUGES

Le temps chaud de ces derniers jours a été favorable à l'évolution de ces ravageurs. Jusqu'à présent, leur manifestation se limite aux parcelles infestées l'année dernière (DUNTZENHEIM -67-).

Intervenir si nécessaire en traitement mixte, en ajoutant à la bouillie anti-Mildiou un produit actif à la fois sur Pucerons et Acariens.

- BETTERAVES -

CERCOSPORIOSE

Quelques rares foyers de Cercosporiose ont été décelés dans la région du Ried-Sud. Il est cependant encore trop tôt pour intervenir.

/ CULTURES MARAICHERES /

- CELERI -

SEPTORIOSE

Renouveler la protection fongicide des cultures de céleri vis-à-vis de cette maladie.

- TOMATE -

MILDIOU

La protection des plantations de tomates de plein-air est à poursuivre efficacement.

/ ARBRES FRUITIERS /

PUCERON LANIGERE

Le Puceron lanigère est en voie d'installation dans un certain nombre de vergers de pommiers (surtout Reine des Reinettes) de la Circonscription, mais plus particulièrement dans la région de BALDENHEIM (67). Ce ravageur forme sur les jeunes rameaux, les branches et le tronc, des colonies caractérisées par un revêtement floconneux blanc, permettant de reconnaître facilement les pommiers attaqués.

Dans les vergers attaqués, intervenir avec un produit à base de vamidothion (Kilval, Sepaphid, Systamac 400, Vamifène) à la dose de 50 g de matière active à l'hectolitre d'eau. Il est indispensable de bien mouiller le tronc et les branches.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON
J. GENNATAS
C. JANUS

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE & LORRAINE"
J. HARRANGER

423